



## Il n'y a plus de temps à perdre

Le ministre de l'Education nationale s'est exprimé mardi 21 avril devant la représentation nationale en proposant quatre scénarii de réouverture des écoles, établissements et services, ces annonces ont eu lieu alors qu'un CHSCT ministériel se tenait l'après-midi même, CHSCT au cours duquel aucun protocole ni plan de prévention des risques sanitaires n'a pu être proposé à la discussion.

La FSU se dit très inquiète à l'issue de ces annonces et à la suite de cette réunion quant au niveau d'impréparation du ministère.

Aucune réponse concrète n'a été apportée sur l'ensemble des questions posées par les représentant.es des personnels, que ce soit au sujet des mesures sanitaires à mettre en œuvre ou de l'organisation du travail des personnels.

En effet, un nombre considérable d'actions sont nécessaires avant même de penser à l'organisation pédagogique des écoles et établissements. Aborder la nouvelle période inédite qui s'annonce, quelle qu'en soit la date, ne peut pas s'improviser ou se réinventer localement.

Alors que dans ses interventions le ministre martèle que la sécurité sanitaire doit primer, le ministère ne semble pas, pour l'heure, être en mesure de produire un protocole national.

Pour la FSU, celui-ci doit comprendre des consignes relatives à l'hygiène et à la protection sanitaire (masques, gel, politique de dépistage...), des garanties quant au petit nombre (10 maximum) d'élèves accueillis dans une classe, mais doit aussi donner un cadre strict de réorganisation et de préparation des locaux, de tous les espaces et de tous les postes ou situations de travail. Il doit prévoir des actions de prévention, de formation et d'information, une planification des actions dans le temps.

Comment s'organisera, pour les enseignant.es présent.es sur site, le travail avec le reste du groupe classe ?

Quelle sera la situation administrative de celles et ceux qui ne pourraient reprendre du fait de leur état de santé ? Comment s'envisage la gestion de leurs élèves ? Seront-ils accueillis par d'autres enseignant.es ? Poursuivront-ils à distance ? Quel sera le protocole à suivre en cas de suspicions de contamination au Covid-19 ?...

D'ores et déjà, un renfort en personnels sera nécessaire pour assurer le service public d'éducation.

Le ministre prend-il la mesure des tâches à accomplir pour évaluer précisément les risques ?

Pour la FSU, les conditions sanitaires devront être définies en s'appuyant sur l'expertise médicale d'organisations comme l'OMS, l'INSERM ou encore l'Académie de médecine. Ces conditions ne seront pas négociables.

Pour le ministère, là où les conditions ne seraient pas réunies, il ne pourra y avoir d'accueil des élèves. Il y a nécessité à ce que le ministre explique à quel niveau la décision sera prise.

A compter du déconfinement, un temps sera nécessaire, aux équipes pour réfléchir aux conditions d'accueil des élèves et aux moyens nécessaires pour y parvenir, pour réorganiser les locaux si besoin, mais également pour un contact nécessaire avec les familles afin d'expliquer l'organisation qui sera mise en place. Un cadrage national de reprise d'activité est nécessaire pour éviter que les équipes ne subissent des pressions locales inappropriées. De même, les consignes qui seront données aux enseignants concernant l'activité en présentiel ne doivent pas être des injonctions mais permettre l'exercice de la liberté pédagogique, sans pression, sans évaluation, sans tentative de rattraper quoi que ce soit.

« Tout reste à faire », a rappelé le ministère au cours de l'instance, « avec les CHSCT » a précisé la FSU ! Il n'y a plus de temps à perdre...

Le 24 avril 2020



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN